

**DP-PSD Troisième réunion
La protection sociale en période de vulnérabilité croissante et
de pauvreté accrue**

29-30 Novembre 2022 – En ligne
13h00-16h30 (Paris, Heure CEST)

AGENDA

Inscription à travers le liens suivants:

[Inscription – jour 1, 29 novembre](#)

[Inscription – jour 2, 30 novembre](#)

Contacts

Alexandre KOLEV, Chef d'Unité, Cohésion Sociale, OCDE,
Alexandre.Kolev@oecd.org

Antoine BONNET, Économiste Junior, Cohésion Sociale, OCDE,
Antoine.Bonnet@oecd.org

Nathalie LUSENGE, Assistante, Cohésion Sociale, OCDE,
Nathalie.Lusenge@oecd.org

Secrétariat USP2030 – secretariat@usp2030.org

Jour 1: 29 NOVEMBRE 2022

Interprétation disponible en Anglais et Français

13:00-13:15

DISCOURS D'OUVERTURE

Ragnheidur Arnadottir, Directrice, Centre de Développement de l'OCDE

Shahra Razavi, Directrice du Département de la Protection Sociale, OIT

Michal Rutkowski, Directeur global pour la protection sociale et les emplois, Banque Mondiale

13:15-14:45

SESSION 1 La protection sociale et l'inflation sans précédent des prix alimentaires et énergétiques

La récente hausse de l'inflation dans le monde est source de difficultés pour de nombreuses personnes, en particulier pour les ménages les plus pauvres et à revenus moyens. La hausse des prix a été exacerbée ces derniers mois par la guerre en Ukraine, notamment en ce qui concerne les coûts de l'alimentation et de l'énergie. La Russie et l'Ukraine représentent 29 % des exportations mondiales de blé et 62 % des exportations d'huile de tournesol, tandis que la Russie est le premier exportateur et le deuxième producteur mondial de gaz naturel. La flambée des prix des denrées alimentaires et de l'énergie fait craindre une crise alimentaire mondiale. Ces inquiétudes démontrent l'urgence de renforcer les investissements dans les systèmes nationaux de protection sociale et d'identifier les caractéristiques des systèmes de protection sociale qui peuvent réellement s'adapter à un environnement inflationniste volatile et assurer la sécurité alimentaire.

Questions :

Comment la protection sociale peut-elle être une plateforme efficace pour répondre à l'ensemble des divers chocs cumulés d'une manière qui garantisse que la sécurité alimentaire, la nutrition et les autres besoins de base soient sauvegardés et renforcés ? Comment ajuster les prestations sociales dans un environnement inflationniste volatile ? Comment coordonner la protection sociale et les politiques agricoles pour lutter contre l'insécurité alimentaire ? Comment les systèmes de protection sociale peuvent-ils empêcher les personnes et les ménages de tomber dans la pauvreté à la lumière des crises multiples.

Intervenants :

Ousmane Basse, Directeur des Stratégies et de la Planification, Sénégal

Frederic dos Santos, Administrateur exécutif, Institut national de la sécurité sociale (INPS), Cap Vert

Sarah Hunt, Directrice des politiques publiques, Irish Aid

Felipe Jardim Ribeiro Lins, Coordinateur général de l'articulation et des actions intersectorielles du département des allocations et des prestations, Secrétariat national de l'assistance sociale, Brésil

Commentateurs :

Marco Knowles, Responsable principal de la protection sociale, FAO

Dominic Richardson, Chef de la politique sociale et de l'analyse économique, UNICEF – Centre *Innocenti*

Modérateur :

Ugo Gentilini, Responsable mondial de l'assistance sociale, Banque mondiale

Débat public

14:45-15:00

Pause Café

15:00-16:30

SESSION 2 Protéger les populations de la détérioration de l'environnement et des chocs climatiques

La détérioration de l'environnement et le changement climatique auront un impact disproportionné sur les pays à revenu moyen et faible et sur les ménages à faible revenu au sein de ces pays. En l'absence de politiques d'atténuation appropriées, cette tendance pourrait faire basculer entre 30 et 130 millions de personnes dans la pauvreté d'ici à 2030, un choc d'une ampleur comparable aux mesures de confinement de la COVID-19. De multiples mécanismes relient la détérioration de l'environnement et les chocs climatiques à l'augmentation de la pauvreté, notamment l'impact des chocs météorologiques sur les rendements agricoles et les prix des denrées alimentaires ; les catastrophes naturelles et la réduction de la productivité du travail pour des raisons physiologiques, en particulier pour les travailleurs en extérieur. La protection sociale peut jouer un rôle crucial pour mettre les populations à l'abri des effets socio-économiques néfastes de la dégradation de l'environnement et des chocs climatiques, ainsi que pour faciliter la transformation structurelle des économies vers des modes de consommation et de production plus propres grâce à un processus de transition juste (OIT, 2015). Des approches novatrices ont consisté à intégrer la protection sociale de routine à des mécanismes d'intervention d'urgence plus larges, ainsi que, par exemple, des transferts en espèces conditionnés par les conditions météorologiques.

Questions :

La protection sociale peut-elle réduire l'effet des dommages environnementaux sur les populations vulnérables ? Quels programmes ont été les plus efficaces pour atténuer la pauvreté face à la dégradation de l'environnement et aux chocs climatiques ? La solution consiste-t-elle à étendre les mécanismes de protection sociale existants, ou faut-il développer des approches spécifiques aux chocs climatiques ? Comment la protection sociale peut-elle faciliter une transition juste vers des économies et des sociétés écologiquement durables ?

Intervenants :

Mohammad Nazmul Ahsan, Secrétaire adjoint, Ministère de la protection sociale, Bangladesh

Chitembo Chunga, Coordinatrice, PPCR, Ministère de l'économie verte et de l'environnement, Zambie

Carlos Soto Iguaran, Chef d'équipe, Agence Française de Développement (AFD)

Commentateur :

Nicolas Bidault, Chef, Protection sociale, Programme alimentaire mondial

Marie-Christina Dankmeyer, Spécialiste de la protection sociale et du changement climatique, OIT

Modérateur :

Martin Denis, Conseiller politique, TUAC

JOUR 2: 30 NOVEMBRE 2022

Interprétation disponible en Anglais et Français

13:00-14:30

SESSION 3 Revoir le rôle du ciblage et de l'universalisme dans le contexte d'une demande croissante de protection sociale

La question du ciblage par rapport aux programmes universels dans la mise en œuvre de la protection sociale est débattue depuis longtemps. Le ciblage vise à identifier les individus et les ménages "éligibles" afin d'orienter les programmes vers ceux qui en ont le plus besoin, en fonction des mesures de la pauvreté et d'autres critères de ressources. D'autre part, les programmes universels visent à atteindre tous les citoyens sur la base d'un critère de base comme l'âge ou le statut (santé, parent isolé ou emploi). Cela permet de garantir que les prestations sont perçues par ceux qui en ont besoin, conformément aux normes internationales de sécurité sociale. Si la concentration d'une plus grande part des prestations sur les personnes les plus pauvres a été considérée par certains comme plus rentable qu'une extension plus large de la couverture, les grandes erreurs d'exclusion suscitent de plus en plus d'inquiétudes et d'autres études font état de meilleurs résultats en matière de pauvreté et de redistribution des approches universelles (Nelson 2004, Gugushvili et Laenen 2021). En outre, dans un contexte où la pauvreté est élevée et la capacité administrative est réduite, et où de plus en plus de segments de la population sont touchés par les chocs et la vulnérabilité qu'auparavant, l'universalisme peut être préférable aux approches ciblées.

Questions :

Quel est le consensus sur les questions politiques clés liées au ciblage de la pauvreté et où sont les différences ? Dans quel contexte le ciblage ou l'universalisme sont-ils plus appropriés ? L'utilisation du big data et des nouvelles technologies pour améliorer le ciblage : quels sont les avantages et les risques ?

Intervenants :

Edmund Cheong, Directeur de la transformation et de la stratégie, SOCSO, Malaisie
Ousseynou Diop, Directeur, Registre national unifié, Sénégal
Ghufron Mukti, Directeur général de BPJS-Health, Indonésie
Alexis Rulisa, Chef du CBHI, Conseil de la sécurité sociale, Rwanda

Commentateur :

Ruslan Yemtsov, Economiste principal, Protection sociale et emploi, Banque mondiale

Modérateur :

Valérie Schmitt, Vice Directrice, Département de la protection sociale, OIT

Débat public

14:30-14:45

Pause

14:45-16:15

SESSION 4 Protection sociale, emplois et moyens de subsistance durables

Aujourd'hui, les décideurs publics cherchent de plus en plus à comprendre dans quelle mesure les programmes de protection sociale peuvent être mieux intégrés à l'emploi et aux politiques économiques plus larges afin de soutenir les moyens de subsistance à long terme. Ces dernières années, il est devenu de plus en plus clair que la protection sociale ne peut sortir durablement les gens de la pauvreté, améliorer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et contribuer au développement local que si elle est intégrée dans des stratégies plus larges de développement local et de renforcement des moyens de subsistance (Soares & Orton, 2017). Récemment, l'ONU et l'OIT ont mis en place un Accélérateur mondial pour l'emploi et la protection sociale dans le but de créer au moins 400 millions d'emplois et d'étendre la protection sociale à 4 milliards de femmes, d'hommes et d'enfants actuellement sans couverture. Les expériences des pays montrent que certaines approches ont prouvé qu'elles permettaient aux ménages d'échapper à la pauvreté et de devenir durablement résilients. Deux options politiques ont fait l'objet d'une attention particulière : la graduation et les transferts monétaires forfaitaires importants. L'approche de graduation offre généralement aux ménages extrêmement pauvres un ensemble de mesures de soutien à la consommation, de formation, de transfert d'actifs productifs et d'accompagnement (de Montesquiou, Hashemi, & Heinemann, 2018). Le transfert d'argent forfaitaire important consiste généralement en un paiement en une ou deux fois (GiveDirectly, 2015). Les deux ont fait leurs preuves en matière d'effets transformateurs sur les bénéficiaires en augmentant le revenu, la consommation, la richesse et l'emploi. Si les transferts d'argent semblent plus rentables à moyen terme, l'approche de la graduation peut avoir des effets durables (Sulaiman, 2018) pour une méta-analyse. On craint toutefois que dans un contexte où la couverture sociale reste faible, les avantages de la graduation puissent s'avérer décevants à long terme.

Intervenants :

Marcelo Alvares de Sousa, Conseiller technique spécialisé, Département des prestations du Secrétariat national des revenus de la citoyenneté, Brésil

Prof. Sang Hyon Lee, Chargé de recherche, Service d'information sur l'emploi (EIS), Ministère de l'emploi et du travail, République de Corée.

Eduardo Lepore, Directeur national de la coordination des régimes de sécurité sociale, Ministère du travail, de l'emploi et de la sécurité sociale

Commentateur :

Christina Behrendt, Cheffe de l'unité des politiques sociales, OIT

Gregory Chen, Directeur Exécutif UPGI, BRAC

Michael Faye, Président exécutif et cofondateur, Give Directly

Modérateur :

Juan Vazquez Zamora, Chef d'unité adjoint, Amérique latine et Caraïbes, Centre de développement de l'OCDE

16:15-16:30

CONCLUSION, POCHAINES ETAPES

Alexandre Kolev, Chef de l'Unité de Cohésion Sociale, Centre de Développement de l'OCDE

Ayumi Yuasa, Directrice adjointe, Centre de développement de l'OCDE